



## **Violences électorales, repli communautaire, extrémisme violent au Burkina Faso**



## Table des matières

---

Acronyme et abréviation .....	5
Avant-propos .....	6
Synthèse.....	7
1. Introduction.....	9
2. Les déterminants de la violence électorale .....	11
2.1. De la violence électorale .....	11
2.2. Cartographie de la violence électorale .....	11
2.3. Formes de la violence électorale .....	11
2.4. Causes de la violence électorale .....	13
2.4.1. Choc des ambitions.....	13
2.4.2. Déficit démocratique au sein des partis .....	13
2.4.3. Parachutage .....	14
2.4.4. Prévalence de la référence communautaire.....	15
2.4.5. Reconquête du locale par la chefferie coutumière.....	17
2.4.6. Alternance coûte que coûte .....	18
3. Violences électorales : un terreau fertile à l'extrémisme violent .....	20
3.1. Extrémisme violent et ses causes .....	20
3.2. Terreau fertile à l'extrémisme violent .....	21
3.3. Nouveaux enjeux sécuritaires .....	26
4. Conclusion.....	27

## Acronyme et abréviation

---

- BI** : Burkina International
- CDP** : Congrès pour la démocratie et le progrès
- CEAN** : Centre d'étude d'Afrique noire
- CECI** : Commission Electorale Communale Indépendante
- CODEL** : Convention des organisations de la société civile pour l'observation domestique des élections
- MPP** : Mouvement du peuple pour le progrès
- NAFA** : Nouvelle Alliance du Faso
- NDI** : National Democratic Institute
- NTD** : Nouveau Temps pour la démocratie
- RN** : Route nationale
- UPC** : Union pour le progrès et le changement
- USAID** : United States Agency for International Development / Agence des États-Unis pour le développement international

## Avant-propos

---

Les élections municipales du 22 mai 2016 ont encore révélé que le Burkina Faso n'est pas encore sorti de sa convalescence au plan sécuritaire comme le mentionnait une analyse sur la situation nationale réalisée par Burkina International le 26 février 2016.

Les violences électorales consécutives à cette élection sont venues non seulement ajouter de la douleur à la douleur mais aussi fragiliser la situation sécuritaire, toutes choses préjudiciables aux efforts de développement.

Lorsqu'on sait que les terroristes de tous poils ne sont plus à nos portes, les différentes attaques à Samorogouan, Koutougou, Tin-akoff, Markoye, Ouagadougou, etc., l'urgence commande que les énergies soient mobilisées pour prévenir et/ou endiguer toutes menaces à la cohésion nationale.

L'étude « ***Violences électorales, repli communautaire, extrémisme violent au Burkina Faso*** » trouve son essence dans l'intime conviction que c'est par la promotion des valeurs républicaines que le Burkina Faso sortira de sa situation actuelle. C'est la raison pour laquelle, je m'évertue quotidiennement à travers le concept « Faso d'abord », d'attirer l'attention des uns et des autres que l'on ne saurait parler de prospérités individuelle et collective que si dans nos actions de tous les jours, l'intérêt supérieur de la nation ne prévaut. Les écueils occasionnés par ces joutes électorales me confortent dans cette vision.

Des communes courent le risque de la délégation spéciale par le fait de l'intransigeance des acteurs politiques. Le paradoxe dans cette affaire est le fait que tous les protagonistes n'ont que le mot développement sur les lèvres, en feignant de perdre de vue qu'on ne saurait l'implémenter sans la stabilité et la cohésion sociale. Les droits fondamentaux de l'homme ont été malheureusement bafoués, nourrissant ainsi le sentiment de la prime à l'impunité.

Je souhaite qu'au travers de cette étude, nous intégrions tous la nécessité de recentrer nos actions quotidiennes à l'édification d'une nation dans le respect des singularités individuelles, gage de développement harmonieux. Vivement que ce rapport soit un déclic pour l'édification d'une conscience nationale, laquelle sera le rempart à toutes les entreprises de déstabilisation dont l'extrémisme violent.

**Harouna KABORE**  
**Président du Conseil d'administration**  
**du Think tank Burkina International**

## Synthèse

---

Les élections municipales du 22 mai 2016 ont révélé une nouvelle menace en progression dans le pays. Violences caractérisées par endroits, avec des conséquences qui affecteront durablement la cohésion nationale. Si rien n'est fait dans le sens de la primauté des intérêts supérieurs de la nation, chaque burkinabè découvrira qu'il a une identité qui le singularise de ses compatriotes, et le piège des égoïsmes communautaires se refermerait sur le Burkina Faso.

Toutes les étapes du processus électoral ont été entachées de violences, entraînant le report des élections à Zogoré, à Bouroum-Bouroum, et à Béguedo. Des pertes en vies humaines ont été enregistrées à Kantchari et à Karangasso-Vigué, avec des dégâts considérables de biens publics et privées en prime. Un niveau de violence jamais observé au Burkina Faso lors de joutes électorales.

Au regard de l'internationalisation de l'extrémisme violent et les menaces terroristes qui planent comme une épée de Damoclès sur le Burkina Faso, cette étude a consisté à investiguer les causes souterraines de cette violence en lien avec l'extrémisme violent ambiant.

Des motifs d'extrémisme violent n'ont pas été décelés parmi les causes de cette violence qui s'articulent autour du choc des ambitions de militants au sein d'un même parti, du déficit de culture démocratique, du parachutage de certains candidats, le repli communautaire, la reconquête du local par la chefferie coutumière et le désir d'alternance à tout prix. Ces différentes causes ont été simultanément retrouvées dans certaines de ces crises. Ces causes n'ont pas un contenu idéologique c'est-à-dire basées sur une théorie générale qui fait l'apologie de la violence pour atteindre une fin. En revanche, les conséquences sociales de ces violences constituent une aubaine pour les extrémistes qui ne guettent que des situations de vulnérabilités extrêmes pour légitimer leurs funestes actions. Le Mali central est une parfaite illustration de cet opportunisme extrémiste.

La fracture sociale très ouverte notamment dans une commune comme Karangasso-Vigué mérite que des actions fortes et diligentes soient menées pour réconcilier les deux parties qui s'observent en chien de faïence au point que les membres de chaque communauté se déplacent en groupe quand il s'agit d'aller au champ, au marché, etc. A Barani, chaque camp est en train d'affûter ses armes en attendant le jour de l'affrontement. La confiance interpersonnelle s'est notablement détériorée dans les autres communes rurales concernées par cette étude à savoir Kantchari, Bouroum-Bouroum et Sabcé.

Dès lors la menace terroriste ne constitue plus le seul enjeu sécuritaire. Les conflits intercommunautaires qui couvent sont des menaces aux droits humains. La présence dissuasive des forces de l'ordre à Gomboro n'a pas empêché que l'un des protagonistes soit agressé et que trois autres personnes aient perdu la vie. C'est dire qu'un autre front

d'insécurité vient de s'ouvrir et ce, dans un contexte où les forces de défense et de sécurité affrontent le terrorisme régional, l'ingérence invasive des groupes d'auto défense, et la précarité de leurs équipements.

Dans les mois à venir, il serait impératif de réfléchir au rapport que chaque burkinabè devrait avoir avec la nation, à la confiance interpersonnelle centrée sur les identités ethniques et religieuses.

En effet, les crises nées du processus électoral sont loin d'être évacuées. Bien au contraire, elles s'exacerberont si rien n'est fait pour y remédier. Pour cela, nous recommandons :

**1. Au gouvernement de :**

- a. réinventer l'Etat en faisant en sorte que les citoyens se réconcilient avec les institutions de la République ;
- b. redynamiser l'Observatoire national chargé de prévenir et d'alerter les tensions sociales et politiques ;
- c. renforcer le dialogue avec les partenaires sociaux (syndicats, patronats, etc.) ;
- d. aller à la réconciliation nationale ;
- e. augmenter les effectifs des forces de défenses et de sécurité dans les différentes localités et les doter de moyens logistiques et d'équipements adéquats.

**2. Aux partis politiques de :**

- a. assurer une formation civique et politique à leurs militants ;
- b. apprendre à leurs militants à policer leurs discours politiques en les construisant sur des questions politiques, économiques, sociales, culturelles, etc. ;
- c. éviter l'instrumentalisation des identités ethniques et religieuses au cours de la constitution des candidatures ;
- d. créer une passerelle de dialogue fécond interpartis : le Chef de file de l'opposition pourrait être mis à profit pour des échanges à l'intérieur des partis de l'opposition, d'une part, et, d'autre part une interface entre l'opposition et la majorité présidentielle.

**3. Aux organisations de la société civile de :**

- a. intensifier leurs efforts en matière de sensibilisation et d'éducation citoyenne de sorte que les citoyens s'approprient les fondements de la gouvernance démocratique ;
- b. créer une plateforme de dialogue citoyen avec des thématiques qui seront axées sur la paix, la sécurité et le développement.

**4. Aux médias de :**

- a. poursuivre avec professionnalisme l'information des citoyens afin de leur permettre de faire des choix politiques éclairés et respectueux de l'Etat de droit.

**Ouagadougou, le 17 septembre 2015**

1. L'élection municipale du 22 mai 2016 au Burkina Faso a été la cinquième du genre sous la quatrième République. Ce fut également le terme d'une série de scrutins qui concouraient à la normalisation de l'armature institutionnelle consécutive à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et à la Transition politique. Elle s'est caractérisée par une singularité historique.
2. Analysant ce scrutin local, la Convention des Organisations de la Société Civile pour l'Observation Domestique des Elections (CODEL) relève que « *La campagne pour les élections municipales du 22 mai 2016 a été l'une des plus timides de l'histoire électorale du Burkina. Elle n'a pas semblé susciter de grandes mobilisations ni de la part des formations politiques et candidats en lice, et encore moins des citoyens. La présence sur le terrain a été assez faible et la campagne très morose<sup>1</sup>* ».
3. L'étude « Evaluation des 100 jours de la gouvernance post-Transition » du Think tank Burkina International (BI) avait indiqué que les citoyens n'avaient pas confiance aux partis politiques ; sur une échelle allant de 0 (Pas du tout confiance) à 10 (Tout à fait confiance), les partis politiques toutes tendances confondues ont obtenu le score de 4 sur 10. Le taux de participation à ces élections de proximité corrobore effectivement la rupture de confiance entre les électeurs et les partis politiques. Le taux de participation a été estimé à 47%. Pour la première fois, le taux de participation a enregistré un niveau bas en terme relatif. En 1995, le taux de participation a été de 69,11% pour passer à 66,02% en 2000 et 49,12% en 2007<sup>2</sup>. Le taux de participation en 2012 a été estimé à 75%. Il faut noter qu'en 2012, les élections municipales étaient couplées aux élections législatives avec la participation de l'Union pour le progrès et le changement (UPC) qui apparaissait pour une première sortie électorale comme étant une alternative aux yeux des électeurs.
4. Le taux de participation de cette élection est inférieur à la moyenne des élections couplées législative et présidentielle du 29 novembre 2015. Le moins que l'on puisse dire, c'est le divorce entre l'électorat et toute la classe politique. Pour une élection de proximité qui se déroule après des élections ayant enregistré un engouement des électeurs, ce désintérêt interroge sur la capacité d'un tel scrutin à légitimer ces élus locaux. Ce désintérêt constaté lors de la campagne couvait en réalité des frustrations qui se sont révélées violentes dans leurs expressions.
5. Le processus électoral du 22 mai 2016 a été caractérisé par son niveau de violence, lequel a fait réagir le président du Faso Rock Marc Christian KABORE

---

<sup>1</sup> <http://www.fepdha.org/spip.php?article38>

<sup>2</sup> Centre pour la gouvernance démocratique. La participation électorale au Burkina Faso : Analyse quantitative et qualitative.

qui a observé que « **Nous avons tout le temps fait des élections, mais c'est la première fois que j'estime que nous avons franchi le Rubicon au niveau des partis politiques**<sup>3</sup> ». Jamais dans l'histoire électorale du Burkina Faso on a atteint un tel seuil de banalisation de la violence suite à des élections.

6. La désignation des maires dans bien de communes s'est déroulée dans une atmosphère électrique qui frise l'élégance démocratique. Des pertes en vies humaines, des blessés et des dégâts matériels ont été enregistrés dans les régions de l'Est et des Hauts-Bassins. Alors que dans le Centre-Nord ce sont des manifestants qui érigent des barricades sur la route nationale 3 (RN 3), dans la Boucle du Mouhoun, c'est une mairie qui a été vandalisée.
7. Au regard de la fragilité de la situation sécuritaire et les violations des droits humains, le Think tank Burkina International a entrepris d'effectuer une étude approfondie sur les déterminants de cette violence électorale. L'enjeu principal est de tester l'existence d'une corrélation entre les motifs profonds de cette violence politique et l'extrémisme violent.
8. La cartographie de cette violence électorale comme nous l'aborderons plus tard indique que certaines des localités concernées sont situées dans la ceinture rouge ou la menace terroriste est permanente. Quand on sait que les « fous de Dieu » profitent des situations de vulnérabilité pour étendre leurs tentacules, il est impérieux d'une part d'évaluer la cohésion sociale des populations concernées et, d'autre part, d'évaluer la capacité de résilience de ces zones fragilisées par ces violences électorales. « **Attendez-vous à vivre la même chose que le Mali si vos problèmes politiques ne sont pas résolus** »<sup>4</sup>, avait insisté le maire de la commune de Goundam<sup>5</sup> lors du forum « Lutte contre l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et au Sahel », tenu à Ouagadougou en avril 2013.  
Le Burkina Faso peut-il se permettre de faire abstraction des expériences des autres pays?

---

<sup>3</sup> <http://www.aib.bf/m-6211-violences-electorales-%ABnous-avons-franchi-le-rubicon%BB-deplo-re-president-kabore.html>

<sup>4</sup> <http://www.slateafrique.com/174693/lutte-contre-lextremisme-violent-en-afrique-de-louest-et-au-sahel-%C2%AB-le-terrorisme-ne-peut-etr>

<sup>5</sup> Commune rurale du Mali



## 2. Les déterminants de la violence électorale

---

9. Les violences électorales consécutives à l'élection municipale du 22 mai 2016 sont l'expression de l'échec du dialogue politique doublée d'une inculture démocratique aux conséquences fâcheuses. Elles renvoient sur la scène politique la problématique de la violence en politique et notamment de sa variante électorale.

### 2.1. De la violence électorale

10. La violence électorale peut être distinguée des autres types de violence politique de par son objectif. Elle vise à influencer la conduite électorale des électeurs, des candidats, des fonctionnaires ou d'autres acteurs et/ou à porter atteinte au résultat des élections. Elle peut avoir lieu pendant n'importe quelle phase du cycle électoral, ou la menace d'utiliser la force pour nuire aux personnes ou aux biens impliqués dans le processus électoral (USAID, NDI).
11. Depuis l'étape de la constitution des listes électorales, des violences électorales ont été constatées à Zogoré dans la région du Nord, à Béguedogo dans le Centre-Est, à Bouroum-Bouroum dans le Sud-Ouest. Pendant la campagne, soit le 12 mai 2016, « *le siège de la Nouvelle Alliance du Faso (NAFA) de l'Arrondissement 7 de Ouagadougou a été attaqué par des militants du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP) au passage de leur caravane devant le siège du parti<sup>6</sup>* ». Le jour des élections, « *des militants du Nouveau Temps pour la Démocratie (NTD) ont été pris à partie par des militants du Mouvement du Parti pour le Progrès (MPP)<sup>7</sup>* ». Après les élections municipales, les résultats proclamés par le Conseil d'Etat n'ont pas fait l'objet de réclamation. En revanche, la mise en place des exécutifs locaux ont donné lieu à des fortes tensions qui se sont soldées par des pertes humaines et le saccage des symboles de l'Etat.

### 2.2. Cartographie de la violence électorale

12. Les violences électorales ont été enregistrées dans plusieurs localités et dans des régions où la menace terroriste est permanente.

### 2.3. Formes de la violence électorale

13. Les violences électorales consécutives à l'élection municipale du 22 mai 2016 sont protéiformes. On distingue :
  - (i). des intimidations d'électeurs sans agressions physiques : dans la commune rurale de Sabcé par des militants du MPP,

---

<sup>6</sup> <http://www.rtb.bf/2016/05/attaque-du-siege-de-la-nafa-le-cfop-denonce-un-comportement-antidemocratique-des-militants-du-mpp/>

<sup>7</sup> <http://www.rtb.bf/2016/05/sabse-des-electeurs-ont-voulu-empecher-dautres-de-voter/>

- (ii). des agressions physiques sur des personnes ayant conduit à des pertes en vies humaines : ce fut le cas à Kantchari et à Karangasso-Vigué où respectivement une et deux personnes ont perdu la vie. A Gomboro et à Koubri par exemple, les victimes de ces violences ont été gravement molestées ;
  - (iii). des destructions de biens privés : ces cas ont été enregistrés dans la commune rurale de Karangasso-Vigué et à l'arrondissement 7 de la ville de Ouagadougou ;
  - (iv). des destructions de biens publics : la Commission électorale communale indépendante (CECI) de Bouroum-Bouroum dans la province du Poni a été incendiée le 18 mai 2016<sup>8</sup>, des motos des forces de défense et de sécurité brûlés à Gomboro ;
  - (v). des troubles à l'ordre public : à Kaya dans la province du Sanmatenga, ce sont des militants du MPP qui ont obstrué la RN. C'est un cas d'incivisme flagrant où des problèmes internes au sein d'un parti se transportent sur l'espace publique empêchant des citoyens de vaquer à leurs occupations.
14. Les violences avec agressions physiques et saccages de biens ont un visage plutôt rural. Tout porte à croire que les populations rurales sont en passe de se radicaliser. Des signes avant-coureurs de cette radicalisation ont été notés dans la commune rurale de Nagaré dans la région de l'Est et dans la commune rurale de Gounghin dans le Plateau Central. Dans ces deux communes, ce sont des élèves qui ont eu maille à partir avec leurs enseignants. Particulièrement à Gounghin, des élèves ont incendié les engins motorisés de leurs enseignants pour exiger l'organisation d'examen blanc.
  15. En revanche en milieu urbain, même si des saccages de biens ont été notés à Ouagadougou, ce sont plutôt des formes classiques de participation politique non conventionnelle qui ont été enregistrées. Ainsi, pouvons-nous affirmer que le milieu rural est en train de jouer aux prolongations de l'insurrection.
  16. L'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 a été une période de fortes turbulences marquées par des dégâts matériels énormes et des pertes en vies humaines constatés dans les principaux centres urbains. Pour la première fois, l'escalade de la violence a pris une nouvelle dimension. Avant cette date, les manifestations ciblaient tout particulièrement des biens publics (destruction de véhicules, brûlures du bitume) et des symboles de l'Etat (Incendie de juridictions). Pour la première fois dans une crise nationale, des biens privés sont détruits principalement dans les grands centres urbains (Ouagadougou, Bobo Dioulasso, Ouahigouya).
  17. La gravité des faits méritent que l'on s'y attarde en essayant de répertorier les déterminants de ces violences électorales.

---

<sup>8</sup> <http://www.burkina24.com/2016/05/18/bouroum-bouroum-la-ceci-incendiee/>

#### 2.4. Causes de la violence électorale

18. Lorsque les élections sont menées dans des conditions transparentes, elles sont une alternative à la violence. Ainsi, les élections en tant que telles ne sont pas les causes profondes de la violence. C'est une période pendant laquelle des causes latentes de violence peuvent s'exprimer. D'une manière générale, « *les causes sous-jacentes de la violence électorale sont souvent enracinées dans des difficultés sociales, politiques et économiques, y compris mais sans s'y limiter : le manque d'information, la polarisation et les préférences divergentes, les failles culturelles, religieuses, tribales et ethniques, la rareté des ressources et les litiges en cours à leur sujet, les inégalités à grande échelle, un douloureux passé de guerre civile ou de conflit et de faibles institutions en matière de sécurité et de primauté du droit* »<sup>9</sup>. Pour ces élections, six causes sous-jacentes ont été identifiées et qui peuvent se retrouver toutes à l'origine de la crise électorale.

##### 2.4.1. Choc des ambitions

19. L'élection du 22 mai 2016 a révélé un choc des ambitions au sein des partis politiques notamment au sein du MPP. En démocratie, cette situation est en soi une bonne nouvelle car par le jeu de la concurrence, il peut émerger les meilleurs programmes politiques, ou des candidats en confiance avec les populations. En lieu et place d'une concurrence saine entre militants, il a été donné de voir un spectacle peu démocratique. Le consensus qui est généralement privilégié a volé en éclat pour faire place à des positions tranchées et inconciliables.
20. A l'arrondissement 8 de la ville de Ouagadougou, des conseillers élus ont promis de bloquer les sessions du conseil municipal. Idem dans la commune de Barani. A Koubri, un conseiller a été molesté par ses pairs du même parti. Le choc de ses ambitions se note essentiellement au sein du MPP. A ce propos, le Chef de file l'opposition a bien conclu en déclarant que « *les responsables du MPP mettent de l'ordre dans leur propre maison* ». Comme réponse, le maire de l'arrondissement 8 de la ville de Ouagadougou a été suspendu du parti. A Barani, une délégation de parlementaires dudit parti a obtenu des protagonistes un « *consensus* ». Les crises nées de ces appétits ont été le plus souvent l'expression d'une insuffisance de culture démocratique au sein des partis.

##### 2.4.2. Déficit démocratique au sein des partis

21. L'insuffisance ou le manque de culture démocratique des militants est une des plaies de la consolidation de la gouvernance de proximité. La discipline qui devrait régir les organisations politiques est perpétuellement remise en cause par des militants et, au nom d'un certain consensus au contour peu démocratique, par les responsables politiques qui ne prennent pas de disposition pour ramener les indécis. La situation à Bouroum-Bouroum est arrivée par le fait d'un seul individu. Insatisfait de ne pas voir son nom sur les listes de son parti, il s'empare

---

<sup>9</sup> USAID et NDI

de l'ensemble des listes et contraint le parti à ne présenter aucune liste dans la localité<sup>10</sup>.

22. A Gomboro dans la province du Nayala, ce sont des militants d'un même parti qui récusent le choix d'un des leurs parce que ce dernier n'est pas originaire du chef-lieu de la commune alors que ce dernier a été désigné par les organes du parti à la suite des primaires. Il a été ainsi dans la commune de Barani dans la province de la Kossi où deux camps du même parti se rivalisaient. Si dans les exemples cités, les mises en cause sont connues par les populations ou les militants locaux de base, ce n'est pas toujours le cas avec ces candidats qui arrivent comme des extra-terrestres, totalement méconnus par les populations qu'ils aspirent servir.

### 2.4.3. Parachutage

23. Le « *parachutage* » consiste à inscrire un candidat sur une liste autre que celle de son lieu de résidence habituelle<sup>11</sup>. Cette pratique implique les travailleurs de l'administration publique ou du privée ou plus généralement des ressortissants d'une localité qui, au moment des élections, repartent dans leurs villages pour briguer le suffrage de leurs « parents ». Le plus souvent ces personnes urbanisées sont méconnues des électeurs qui, de plus en plus crient leurs ras-le-bol au regard de la gestion scandaleuse de leurs prédécesseurs.
24. Dans la commune rurale de Saponé, la grogne s'est cristallisée d'abord du fait que « *le nouveau maire n'est pas connu de tous car il ne réside pas à Saponé<sup>12</sup>* » pour être plus tard une question de « *trahison* » d'un consensus entre deux principaux partis, le MPP et l'UPC. Le Code général des collectivités territoriales en son Article 260 ne statue pas sur le lieu de résidence du maire. Par contre, l'obligation est faite au premier adjoint de résider dans la commune.
25. L'expérience des précédentes municipales indique que la plupart du temps les maires ne résidaient pas dans les communes où ils ont été élus. Cette situation perdure encore avec des maires qui résident à des centaines de kilomètre de leurs communes. Ce qui conduit à des inefficacités en matière de renforcement de la gouvernance locale. En 2008, les résultats de l'enquête Afrobaromètre indiquaient que lorsque des populations avaient des préoccupations qui leurs tenaient à cœur, ils préféraient l'exposer au conseiller municipal qu'au député. C'est dire que le besoin de proximité est transcendant. Outre le lieu de résidence des maires qui alimente les polémiques, il y a la « dictature » des « big man » qui faussent le jeu démocratique par le truchement des parachutages.
26. Depuis l'effectivité de la communalisation intégrale au Burkina Faso, les maires qui se sont succédés à Gomboro par exemple, ont toujours été imposés aux

---

<sup>10</sup> Entretien de Burkina International, Observateur, Bouroum-Bouroum, juillet 2016

<sup>11</sup> Diawara Mahamadou, 2007, « La communalisation intégrale au Burkina Faso. Les élections municipales et la reconfiguration des arènes locales dans le Ganzourgou (Plateau central, Burkina Faso) », Étude Récit n°19, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés, 18 p.

<sup>12</sup> <http://lepays.bf/commune-de-sapone-femmes-sopposent-a-linstallation-nouveau-maire/>

populations selon plusieurs témoignages. Ainsi, on apprend qu'en réalité, les deux premiers maires de Gomboro ont tous été « imposés » par un colonel de la gendarmerie nationale qui est natif de Gomboro. A l'occasion de ces élections du 22 mai 2016, ce dernier aurait encore fait venir un de ses frères de Ouagadougou pour prendre la tête de la municipalité. Mais pour la population, c'en était trop. « *Comme le colonel est allé amener son petit frère de Ouagadougou pour être le maire alors qu'il l'a déjà fait avec les deux autres qui avaient mal géré la mairie, la population ne pouvait plus l'accepter une nouvelle fois. Sa position fait qu'il devait en principe aider la commune mais c'est le contraire qu'il fait* », dira un de nos interlocuteurs. C'est dans l'optique de contrer « *le mauvais système politique à Gomboro* » qu'une coalition de tous les partis présents à Gomboro a été faite autour de l'UPC. Une coalition et une stratégie qui ont visiblement fonctionnées puisque l'UPC a remporté tous les trois sièges de conseillers qui étaient à pourvoir à Gomboro. Le rabattement sur l'UPC était un message de la population qui semble-t-il « *a voulu sanctionner* »<sup>33</sup> certains ténors locaux du MPP. La suite des événements indiquent que le revirement spectaculaire couvrait un souhait qui était que le maire soit originaire de Gomboro centre. Le pas vers le repli communautaire était franchi.

#### 2.4.4. Prévalence de la référence communautaire

27. Dans un article intitulé « *Identités et démocratie en Afrique, Entre hypocrisie et faits têtus* », Guy Rossatanga-Rignault explique que les élections en Afrique n'arrivent pas à se débarrasser de cette tare, de cette gangrène qu'est « *l'ethnicisme* ». Selon lui, cette propension à inviter la question ethnique dans le débat politique est omniprésente depuis « *les premiers moments de l'ouverture politique aux peuples colonisés* » que ce soit à l'ouest, à l'est ou au centre du Continent. Citant le journaliste Tshitengue Lubabu, Guy Rossatanga-Rignault indique que : « *L'homme politique dahoméen, puis béninois, se conçoit d'abord par rapport à son terroir. C'est dans son fief ethnique ou régional qu'il recueille le plus de voix. Conséquence : en cas de succès, il a tendance à penser d'abord aux "siens". Ces clivages apparaissent dès les premières années de l'indépendance* ».
28. Dans une interview accordée au journal Le Monde, René Otayek, Directeur du Centre d'étude d'Afrique noire (CEAN) de Sciences Po Bordeaux explique qu'avec la démocratisation, « *le jeu politique devient plus ouvert à la concurrence. Il y a des élections. Dans ce contexte, l'ethnicité devient une ressource stratégique que manipulent les entrepreneurs identitaires pour se créer une clientèle électorale et mobiliser des troupes* ».
29. La mobilisation des identités est de plus en plus fréquente dans la conquête des postes électifs au Burkina Faso. Dans notre zone d'étude, les identités ont été instrumentalisées par bon nombre d'acteurs politiques. En effet, à Karangasso-

---

<sup>33</sup> Entretien de Burkina International, acteur politique, Gomboro, juillet 2016

- Vigué, l'un des protagonistes disait ouvertement à qui veut l'entendre que le débat n'est pas politique mais qu'il est purement ethnique. D'après le chef de canton, Bamory Ouattara, il n'est plus question qu'un étranger vienne diriger la mairie. Pour lui, même le premier adjoint au maire doit être Tiofos ou Vigués<sup>14</sup>, c'est-à-dire un autochtone. « *C'est non négociable* »<sup>15</sup>, a-t-il ajouté. Embouchant la même trompette que le chef de canton, un ancien cadre de l'administration publique, natif de la localité livre les détails de cette position du chef de canton. « *Au cours d'une Assemblée générale tenue en fin mai, nous avons en accord avec tous les autochtones dit que la mairie reviendrait aux Vigués, le 1<sup>er</sup> adjoint au maire aux Tiéfos et le reste pour les étrangers. Ce n'est pas une histoire de partis politiques. Que tu sois Vigué du MPP, de la NAFA ou de n'importe quel parti politique, ça ne nous dérange pas*<sup>16</sup> », a-t-il confié. A l'en croire, les raisons ne sont pas à rechercher du côté d'une quelconque xénophobie des Vigués ou des Tiéfos.
30. Dans la commune rurale de Sabcé dans la province du Bam, l'élection des membres du conseil s'est également terminée en queue de poisson. Des militants du parti Nouveau Temps pour la Démocratie(NTD) ont eu maille à partir avec ceux du MPP. Le jour des élections, « *des militants du MPP avaient tenté sans succès d'empêcher des militants du NTD de voter, sous prétexte que ces derniers n'étaient pas originaires de Sabcé* »<sup>17</sup>. A Kouka dans la province des Banwa, « *le nouvel édile est contesté par des individus qui l'accusent de ne pas être natif de la localité*<sup>18</sup> ».
31. Il convient de relever que ce sont des tractations politiques liées au parachutage qui aurait été la pomme de discorde à Gomboro, le fait que le candidat du candidat soit en plus peul a corsé le débat à un moment donné. D'ailleurs, c'est ce que révélera un instituteur à la retraite pour qui, « *des agriculteurs à 90% ne peuvent pas se laisser diriger par quelqu'un qui n'a été élu que par 100 électeurs alors que l'agriculteur a derrière lui 900 électeurs*<sup>19</sup> ». C'est l'instrumentalisation des identités qui ont fait que certains se sont découvert une identité qui les singularisent des autres. « *Nous on ne fait pas de bagarre avec les peuls et vice versa. D'ailleurs, ce sont les peuls qui ont été les premiers à s'installer ici à Gomboro. C'est vrai qu'aujourd'hui ils sont un peu partout du fait qu'ils sont un peuple nomade. Mais nous reconnaissons qu'ils ont été les premiers à s'implanter ici. Jusqu'à demain nous aimons les peuls* »<sup>20</sup>.
32. A l'analyse, la mobilisation des identités notamment ethniques est devenue un paramètre central de l'équation de la conquête électorale. Crevons l'abcès à ce

<sup>14</sup> Les Tiéfos et les Vigués sont les autochtones de la commune de Karangasso-Vigué

<sup>15</sup> Entretien Burkina International, Chef de canton, Karangasso-Vigué, juillet 2016

<sup>16</sup> Entretien Burkina International, Fonctionnaire, Karangasso-Vigué, juillet 2016

<sup>17</sup> <http://www.aib.bf/m-6521-sabce-l-election-du-maire-se-solde-par-des-affrontements.html>

<sup>18</sup> L'Observateur Paalga N°9155 du lundi 11 juillet 2016, Election du maire de Kouka, p5

<sup>19</sup> Entretien Burkina International, fonctionnaire à la retraite, Gomboro, juillet 2016

<sup>20</sup> Entretien Burkina International, Résident, Gomboro, juillet 2016

sujet. Si par le passé, chaque burkinabè pouvait espérer un poste électif au niveau local sans que ses origines sociales ne soient convoquées outre mesure, il faut désormais être un « *natif du terroir* ». Cette nouvelle contrainte ne concerne pas uniquement le monde rural, mais elle touche également les villes. Ainsi, le syndrome « *être fils ou fille du terroir* » qui, jusque-là « *régulait* » officieusement l'occupation d'un certain niveau de responsabilité est en train d'apparaître au grand jour à tous les échelons de responsabilités<sup>21</sup>. Par faute d'arguments séduisant, la rhétorique politique s'ethnicise par le fait d'hommes politiques. Ils tentent de par leur discours de diviser les différentes communautés ethniques et religieuses<sup>22</sup>. Le drame est que dans l'imaginaire populaire, il n'y a rien de plus normale que le partage du « *gâteau national* » s'effectue sur les bases d'équilibres régionaux, politiquement construits, sans fondement sociologique. Puisque le pouvoir revient au village, la chefferie coutumière jadis déconsidérée, sans pouvoir réel dans l'architecture institutionnelle, a l'occasion rêvée d'un baroud d'honneur.

#### 2.4.5. Reconquête du local par la chefferie coutumière

33. L'implication de la chefferie coutumière dans la gestion des collectivités n'est pas une chose nouvelle. Aux premières élections municipales en 1995, des chefs coutumiers ont porté l'écharpe de maire dans certaines communes urbaines. D'autres furent élus comme député. Tout compte fait, ils ne sont jamais éloignés des gestions de collectivités locales. Avec l'avènement de la communalisation intégrale, les élections municipales apparaissent comme étant une opportunité pour les chefferies traditionnelles de se repositionner dans l'arène politique. Ainsi, dans cette stratégie de reconquête du pouvoir perdu, « *Quand ce n'est pas le chef lui-même qui est candidat, c'est son « frère », fils, neveu, oncle ou leurs épouses qui le sont* »<sup>23</sup>.
34. Cette implication forte dans le jeu politique ravive les rivalités entre chefferies. L'exemple de Sabcé est édifiant. C'est un différend qui tire son origine d'un conflit vieux d'une quarantaine d'années. Tout serait parti de la succession d'un chef traditionnel. Le malentendu entre le collège de sages a abouti à deux trônes rivaux, l'une résidente à Sabcé et l'autre à Zandkom. Depuis lors, le canton de Rissian fonctionne avec désormais deux bonnets qui se disputent le trône. La violence observée durant toute la phase du processus électoral trouve ses explications dans cette guéguerre entre chefs. En effet, chacun des prétendants au poste de maire a l'onction d'un « *bonnet rouge* » ; le candidat du NTD ayant le

---

<sup>21</sup> Il se murmure l'existence d'un lobby politique qui thèse sur le fait que la présidence du Faso ne doit pas être occupé par quelqu'un qui n'est pas originaire du plateau central.

<sup>22</sup> Entretien Burkina International, Chef de village, Bouroum-Bouroum, juillet 2016

<sup>23</sup> Diawara Mahamadou, 2007, « La communalisation intégrale au Burkina Faso. Les élections municipales et la reconfiguration des arènes locales dans le Ganzourgou (Plateau central, Burkina Faso) », Étude Récit n°19, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés, 18 p.

soutien du Naaba Wobgo de Sabcé, et son challenger du MPP a le soutien du Naaba Koanga de Zandkom. Quand on sait que chacune de ces deux chefs revendique la chefferie du canton de Rissiam, le lien entre ces violences et la chefferie coutumière est vite établi. La volonté de contrôler vaille que vaille cette commune rurale est curieuse. C'est à se demander si finalement chacun de ces chefs ne s'auto adjugera pas le titre de maire.

#### 2.4.6. Alternance coûte que coûte

35. En obligeant l'ancien président Blaise Compaoré à l'exil, l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 a aussi produit de la fixation sur les militants de son parti qui lui sont restés fidèles jusqu'à sa chute. Ils sont jugés indésirables et disqualifiés à assumer une responsabilité publique.
36. A Bouroum-Bouroum, c'est le pressentiment que l'ancien maire, précédemment du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) et maintenant de l'UPC, avait les mille chances d'être élu comme maire qui a mis de l'huile sur le feu. Les protagonistes du MPP étaient formels qu'entre une élection qui reconduirait sans difficulté un ancien maire et une délégation spéciale, ils préféraient la deuxième option car, pour eux, c'est le moindre mal<sup>24</sup>. Pour ces militants, les populations sont non seulement fatiguées de sept ans de gestion désastreuse de la commune<sup>25</sup>, mais aussi, par le fait que tant qu'un conseil municipal sera à 90% analphabète et dominé par une seule personne, les décisions qui en seront issues ne seront pas démocratiques mais reflèteront la volonté d'un seul illuminé<sup>26</sup>.
37. A Gomboro, depuis que celle-ci est devenue une commune, « c'est le CDP qui la gérait ». Cette fois-ci, « la population demande l'alternance pour que ce ne soit pas la même personne à chaque fois ». C'est le refus de ce changement qui serait à l'origine de cette violence. Plus généralement, lorsqu'on échange avec les forces vives de cette commune rurale de Gomboro à savoir les chefs coutumiers et religieux, les jeunes, les responsables des partis politiques, les conseillers nouvellement élus, etc., tous sont unanimes pour reconnaître que le problème de Gomboro est né tout simplement parce que la commune avait été mal gérée durant les deux précédents mandats. Un de nos interlocuteurs nous dira que « depuis les deux mandats passés, la gestion de la mairie n'a jamais été bien faite. Les différents maires qui géraient la cité, sincèrement, ça ne marchait pas et nous avons toujours été classés derniers ou avant derniers des communes au Burkina Faso<sup>27</sup> ». En guise d'illustration, on nous a fait observer que « c'est l'école construite au temps de Sangoulé Lamizana<sup>28</sup> qui demeure la seule école de Gomboro alors que la

---

<sup>24</sup> Entretien de Burkina International, militant du MPP, Bouroum-Bouroum, juillet 2016

<sup>25</sup> Entretien de Burkina International, militant du MPP, Bouroum-Bouroum, juillet 2016

<sup>26</sup> Entretien de Burkina International, fonctionnaire avec à la retraite, Bouroum-Bouroum, juillet 2016

<sup>27</sup> Entretien de Burkina International, résident, Gomboro, juillet 2016.

<sup>28</sup> Deuxième président de la République de Haute Volta.



*population a fortement augmenté et mérite une deuxième école ; c'est la même chose pour le dispensaire ».*

## 3. Violences électorales : un terreau fertile à l'extrémisme violent

---

38. Les violences électorales doublées par la fragilité de la situation sécuritaire constituent une aubaine pour l'extrémisme violent.

### 3.1. Extrémisme violent et ses causes

39. L'extrémisme violent, de façon générale, fait référence au processus selon lequel une personne adopte des points de vue radicaux qui se traduisent par des comportements violents. Plusieurs facteurs peuvent servir d'adjuvant à l'extrémisme violent.

40. A l'occasion de la 45<sup>ème</sup> réunion des Chefs d'Etats et de gouvernements du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine, la présidente de la commission a identifié six raisons qui peuvent favoriser l'émergence et le redéploiement des groupes terroristes en Afrique notamment dans la région sahélo-sahélienne. Il s'agit :

- (i). la pauvreté, l'analphabétisme et le taux élevé de chômage parmi les jeunes et la population en général, ce qui les rend vulnérables aux messages manipulateurs des groupes terroristes et à leurs promesses de gain rapide ;
- (ii). les mauvaises conditions de travail, la formation et la discipline insuffisante du personnel chargé de l'application des lois, ce qui les expose à la corruption ;
- (iii). la recherche de sanctuaires et de refuges par des réseaux criminels dans une zone caractérisée par de vastes étendues territoriales, faiblement couvertes au plan sécuritaire et administratif ;
- (iv). la recherche de nouvelles sources de financement, en particulier à travers la contrebande, le trafic de la drogue et la migration illégale ;
- (v). la nécessité de conquérir de nouvelles régions pour le recrutement et le redéploiement, afin d'élargir le champ d'affrontement au-delà de leurs zones traditionnelles d'opérations ; et
- (vi). des faiblesses institutionnelles et l'existence de longues frontières poreuses, faiblement surveillées et mal contrôlées ;, combinées avec l'étendue des espaces territoriaux et leur maillage administratif limité, facilite les mouvements transfrontaliers illégaux des personnes et des marchandises d'une part, et d'autre part, elles constituent un terrain facilement exploitable par les terroristes et le crime transnational organisé.

41. Les facteurs ci-énumérés sont nécessaires pour justifier les actes extrémistes violents mais sont insuffisants pour déclencher systématiquement des attaques

extrémistes. Les groupes extrémistes violents profitent des accumulations de frustrations au sein des groupes vulnérables pour enclencher leurs forfaits. Ainsi, *« Les groupes terroristes exploitent, et capitalisent sur, les revendications sociales, les conflits latents, les revendications identitaires personnelles ou communautaires, la religion, l'histoire, la marginalisation, l'exclusion et bien d'autres facteurs, pour produire un discours idéologique apte à créer un environnement propice au recrutement et à la radicalisation, dans lequel la commission d'actes terroristes devient attrayante comme instrument d'activisme politique. Des rapports concordants indiquent que des réseaux autochtones sont engagés dans le recrutement, la radicalisation et la mobilisation de ressources en faveur de groupes tels qu'AQMI, Al-Shabaab et Boko-Haram ».*

42. L'analyse précédemment effectuée dans le chapitre 2 indique que les violences électorales qui ont émaillé ces élections municipales recèlent des alibis qui pourraient légitimer le « recours » à des groupes extrémistes violents aux yeux de certaines populations qui se sentiraient menacées comme ce fut le cas au centre du Mali.

### **3.2. Terreau fertile à l'extrémisme violent**

43. Les violences électorales consécutives aux élections du 22 mai 2016 n'ont pas un relent idéologique, c'est-à-dire qu'il n'existe pas une théorie générale qui a motivé l'option violente dans la résolution des contentieux électoraux.
44. Toutefois, certains protagonistes n'ont pas caché leurs intentions attentatoires à la vie des autres par la multiplication des intimidations et des menaces de mort. *« On nous menaçait chaque jour en nous disant qu'il allait avoir des violences, des cas de morts, des affrontements, le jour des élections »,* a relaté un militant de l'UPC à Bouroum-Bouroum. A Sabcé, des propos similaires ont été tenus publiquement. Des jeunes avec des mégaphones sillonnaient Sabcé en tenant des propos dissuasifs du genre *« si quelqu'un ne vote pas le MPP, on va le tuer ; si quelqu'un ne vote pas le MPP, voici sa tombe »*<sup>29</sup>. C'est dire que la violence a été préméditée et planifiée avant d'être mise en œuvre.
45. La question centrale que l'on peut se poser est de savoir pourquoi à la suite d'une moindre contradiction politique, il vient à l'esprit des protagonistes de faire usage de la violence avec la velléité d'ôter la vie de leurs adversaires politiques.
46. A Kantchari, le candidat qui a été élu pendant les élections du bureau du conseil municipal rapporte qu'il a eu la vie sauve grâce à l'agilité de ses jambes : *« Quand j'ai été élu maire, les SMS ont commencé à circuler, ils ont fermé portes et fenêtres [Ndlr : Salle]. C'est à l'élection des membres des commissions que les forces de l'ordre étaient débordées et les manifestants ont pu s'introduire dans la salle de réunion. C'est là que la course poursuite a commencé. Quand ils ont ouvert les portes, j'ai essuyé un premier coup de gourdin, quelqu'un a crié voilà le bâtard, tuons*

---

<sup>29</sup> Entretien de Burkina International, chef coutumier, Sabcé, juillet 2016

*le. Il a visé ma tête, j'ai esquivé il m'a eu au bras. J'ai couru pour prendre le mur, une première fois, je n'ai pas pu, la deuxième fois, j'ai jeté mes portables et j'ai pu escalader le mur et là j'ai vu six personnes armées. Deux avaient des machettes, un avait une pioche, l'autre une lance, deux avaient des gourdins. Ils m'ont pourchassé de la mairie jusqu'à la ville. Je me suis réfugié dans une maison<sup>30</sup>. »*

47. Le recours systématique à la violence extrême trouve ses ressorts à la gouvernance du régime COMPAORE. Les acteurs sociaux notamment les syndicats puis la population notamment sa frange jeune étaient parvenus à la conclusion que seules les actions musclées pouvaient contraindre les pouvoirs publics à examiner diligemment leurs doléances. Empiriquement, la majeure partie des acquis démocratiques et sociaux ont été obtenus à la suite de grandes contestations sociopolitiques sans précédent. L'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 en est une illustration parfaite. Ainsi, sommes-nous tentés de dire que la violence a été d'abord théorisée avant d'être implantée. La théorisation de la violence a consisté à la légitimer car c'est par elle que des revendications en souffrance pourraient être diligemment examinées et satisfaites.
48. Les violences électorales que l'on a observées ne peuvent être qualifiées stricto sensu d'extrémisme violent mais plutôt de violences extrêmes aux relents ethniques et xénophobes. En revanche, la gravité des faits les met sur le même piédestal malgré la différence de leurs modes opératoires.
49. Alors que l'extrémisme violent est une nébuleuse qui se prépare dans la discrétion totale, les violences consécutives à ces élections se sont préparées en toute indiscretion. Pour ne prendre que la situation de la commune de Gomboro, à la veille de la désignation du maire, les opposants à Moussa Diallo<sup>31</sup> ont organisé une marche pour faire connaître leur position. Ils avaient menacé de huer le conseiller Diallo s'il osait se présenter. Dès lors, toutes les conditions étaient réunies pour que l'élection du maire soit perturbée. Mais comme par impuissance, les autorités ont préféré fermer les yeux sur les risques de violence qui ont suivi les élections.
50. Les conséquences de ces violences électorales constituent en revanche un terreau fertile à l'extrémisme violent. A Karangasso-Vigué, c'est une population fracturée au plan social que nous avons rencontrée. La mesure de cette fracture peut s'apprécier au regard des interrogations du chef de canton : « *je ne comprends même pas pourquoi ces étrangers s'acharnent à dire qu'ils veulent forcément diriger notre mairie* »<sup>32</sup>. D'un ton très colérique, il ajoute que les

---

<sup>30</sup> Entretien de Burkina International, Prétendant au poste de maire, Kantachari, juillet 2016

<sup>31</sup> C'est le maire élu qui a été copieusement molesté le 20 juin 2016 et évacué à Bobo Dioulasso

<sup>32</sup> Entretien de Burkina International, Chef de canton, Karangasso-Vigué, juillet 2016

mossis<sup>33</sup> sont des gens qui adorent faire la force aux autres. Ce qu'ils n'acceptent pas chez eux, c'est ce qu'ils viennent imposer aux autres chez eux, indique-t-il, avant de préciser que ce village s'appelle Karangasso-Vigué et non Karangasso-mossi et tant qu'il en sera ainsi, le maire sera un de leurs fils. Ainsi l'on peut relever que les Vigués au travers les dires du chef de canton se sentent victimes des « envahisseurs » mossi. Une des victimes que nous avons rencontrée, les yeux embués de larmes, le regard hagard, levé vers le ciel, rumine sa colère. En l'espace de quelques heures, cette dernière a perdu les fruits de plusieurs décennies de labeur. Et rien qu'à imaginer que ce sont des mossis qui lui ont fait ça, elle a envie de manger du mossi. « *Je ne leur pardonnerai jamais ce qu'ils m'ont fait, jusqu'à la fin de mes jours* », a-t-elle asséné sèchement avant de prononcer la sentence suivante : « *Si je n'arrive pas à me venger avant ma mort* », a-t-elle martelé, « *mes fils ou mes petits fils, un jour me vengeront, tôt ou tard* ». Mais en attendant d'étancher sa soif vengeresse, sa bataille actuelle est de faire en sorte qu'un mossi ne s'asseye jamais sur le fauteuil du maire. Tant que je continuerai à respirer, je me battrais au prix même de ma vie pour qu'au grand jamais, un mossi ne dirige cette mairie, dit-elle.

51. Cette radicalisation du discours quoique qu'elle relève de la colère en dit suffisamment sur les perceptions et les croyances sur certains groupes ethniques en général. Il y a par exemple des stéréotypes et des appréhensions sur les « bissas<sup>34</sup> ». De plus en plus, on note qu'une partie de ce groupe s'incrimine devant l'œil social dont le regard le traite de tous les noms d'oiseaux. C'est aussi le cas chez le groupe peul. Pendant combien de temps, ces groupes sociaux accepteront-elles une telle appréhension qui semble se perpétuer de génération en génération. Que l'on se souvienne de la situation du Nord et du Centre du Mali ; les marginalisations sociale, économique et politique ont nourri le chaos dans lequel se trouve aujourd'hui cette partie du Mali. Lorsqu'on se rapporte au dernier rapport « *Mali Central : la fabrique d'une insurrection* » de International Crisis Group, il est mentionné que « *le climat de tensions dans le centre du Mali résulte aussi de la montée d'un sentiment de victimisation ethnique des Peul. Certains se sentent stigmatisés, ce qui nourrit les tentatives d'organisations et de défense d'intérêts sur des bases ethniques* ». Ce même rapport mentionne qu'après avoir senti qu'elle était menacée, la communauté peule a fait allégeance aux groupes extrémistes.
52. Il faut donc craindre une collusion entre les groupes extrémistes et les frustrés de ces dernières élections municipales. A Karangasso-Vigué, la communauté mossi est sur le qui-vive. Les membres de cette communauté se déplacent en groupe afin de parer à toute embuscade et représailles éventuelles.

---

<sup>33</sup> Les Mossis constituent l'ethnie majoritaire au Burkina Faso. Ils sont généralement localisés dans le plateau central et le nord du pays. Mais de plus en plus, on les retrouve dans presque toutes les parties du pays.

<sup>34</sup>. Ce groupe ethnique peuple une partie des régions du Centre-Est et du Centre-Sud.

53. Notre enquêteur sur le terrain a eu des sueurs froides lorsqu'un de ces interlocuteurs a découvert qu'il était mossi. C'est dire que l'on a atteint un stade ultime de haine viscérale entre « autochtones » et « allogènes ». Les démons de la haine n'ont pas encore dits leurs derniers mots dans cette commune rurale.
54. La gravité de la situation commande que des actions fortes soient effectuées pour renouer avec le dialogue. Il faut vite panser cette plaie sociale béante dont la puanteur pourrait si rien n'est envisagé polluer l'atmosphère sociale non seulement dans les localités concernées mais aussi le reste du pays.
55. Le drame de Karangasso-Vigué qui a abouti au tabassage à mort de Seydou Sana, précédemment 1<sup>er</sup> adjoint au maire à la suite des élections municipales de 2012, est la conséquence de la cristallisation d'une frustration sociale longtemps contenue. En effet, Il était reproché au regretté Seydou Sana d'avoir osé couper une cinquantaine d'arbre de karité, chose qui constitue une violation des coutumes du village<sup>35</sup>. Et comme à l'époque, ce dernier était le 1<sup>er</sup> adjoint au maire et « *se pensant tout permis* »<sup>36</sup>, personne ne pouvait lui faire des remontrances. C'est dire qu'il était attendu au tournant.
56. A Barani, le secrétaire général de la sous-section du MPP, l'un des protagonistes, a laissé entendre que « *même en présence de Salifou Diallo, le président par intérim du MPP, sa position ne sera autre* »<sup>37</sup>. La mission parlementaire qui est allée réconcilier les deux parties estime que ce dernier serait « *le principal problème* »<sup>38</sup>. Et à ce propos, le chef de la mission parlementaire regrette que « *[Ce] lui qui devrait être le facilitateur, qui devait rassembler est, malheureusement, en train de diviser. On a été surpris d'apprendre que le jour de la fête du Ramadan, il est allé prier à part avec ses partisans* »<sup>39</sup>. Selon le mis en cause et ses partisans, c'est pour des mesures de sécurité qu'ils ne sont pas allés prier au lieu habituel, car le Cheick<sup>40</sup> de Barani ainsi que le chef de Canton sont acquis à la cause de leur adversaire. « *Ces gens nous ont attaqués le jour des primaires. Le conflit était ouvert. Les plaies étaient encore fraîches. On ne pouvait donc pas avoir le courage d'aller prier avec eux. C'est ce qui explique qu'on est resté chez nous pour organiser la prière* »<sup>41</sup>. Du reste, dit-t-il, ce sont les autorités en charge de la sécurité dans la zone qui lui auraient conseillé de ne pas s'éloigner de son domicile. C'est fort de cela qu'ils ont organisé la prière à part avec tous ceux qui se sentiraient en insécurité.

<sup>35</sup> Entretien de Burkina International, fonctionnaire à la retraite, Karangasso-Vigué, juillet 2016

<sup>36</sup> Entretien de Burkina International, fonctionnaire à la retraite, Karangasso-Vigué, juillet 2016

<sup>37</sup> Badinie B., « Crise politique à Barani : Même devant Salif... », *L'Observateur paalga*, 10 juillet 2016

<sup>38</sup> Badinie B., « Crise politique à Barani : Même devant Salif... », *L'Observateur paalga*, 10 juillet 2016

Badinie B., « Crise politique à Barani : Même devant Salif... », *L'Observateur paalga*, 10 juillet 2016 (<http://www.lobservateur.bf/index.php/editorial/item/5363-crise-politique-a-barani-meme-devant-salif>)

<sup>40</sup> Erudit en islam

<sup>41</sup> Entretien de Burkina International, acteur politique, Barani, juillet 2016

57. La fracture sociale est bien visible à Barani. Du reste, le chef de la mission parlementaire du MPP qui est allé rapprocher les positions, affirmait avant notre mission que « *la division politique dans la commune risque d'impacter négativement la vie communautaire et détériorer de manière sensible la cohésion sociale dans la localité* »<sup>42</sup>. Nous partageons cette lecture de la situation sociale car « *chaque camp prépare ses armes en attendant le jour où viendra l'affrontement* »<sup>43</sup>. Il est impératif d'endiguer cette menace à la paix sociale car « *résoudre les conflits locaux permet de prévenir l'extrémisme violent bien plus qu'endiguer l'extrémisme violent ne permet de résorber les crises locales* »<sup>44</sup>.
58. Le groupe terroriste Al-Shabab en Somalie prétexte toujours des divergences locales pour infiltrer les organisations autochtones en vue de « *recruter des jeunes frustrés et les former en Somalie à la fabrication de bombes artisanales ou à la conduite d'attaques complexes, avant de les retourner contre leurs propres pays d'origine* »<sup>45</sup>.
59. Le Burkina Faso partage avec le Mali une frontière poreuse qui s'étend du Nord au Sud. D'ailleurs, le long de cette frontière a été déclarée comme une « *formellement déconseillé* »<sup>46</sup> aux étrangers.

**Figure 1 : Cartographie de la situation sécuritaire du Burkina Faso**



**Source :** Ministère des affaires étrangères de la France, 2015

<sup>42</sup> M. Kapidjou, « Mise en place des exécutifs locaux : Barani toujours à la traîne dans la Kossi », Burkina 24, 10 juillet 2016 (<http://www.burkina24.com/2016/07/10/mise-en-place-des-executifs-locaux-barani-toujours-a-la-traine-dans-la-kossi/>)

<sup>43</sup> Entretien de Burkina International, acteur politique, Barani, juillet 2016

<sup>44</sup> Crisis Group, « Mali central : la fabrique d'une insurrection ? », 6 juillet 2016

<sup>45</sup> Rapport de la Commission de l'Union Africaine sur le terrorisme et l'extrémisme violent (<http://caert.org.dz/Reports/psc-rpt-terrorism-nairobi-2-09-2014-fr.pdf>)

<sup>46</sup> Ministère des affaires étrangères de la France, 2015

### 3.3. Nouveaux enjeux sécuritaires

60. L'extrémisme violent à travers le terrorisme n'est plus le seul enjeu sécuritaire au Burkina Faso. L'exacerbation des appétits politiques ont exposé des populations au nom de leur identité. Des populations qui vivaient dans une symbiose légendaire réalisent qu'au nom de la politique, elles sont différentes les unes des autres. La cohabitation entre populations est menacée. Quand on sait que les forces de l'ordre ont assisté avec impuissance à des saccages de biens privés et publics, d'attentat à la vie de personnes au nom de leurs opinions, il faut vraiment craindre pour l'avenir « du vivre ensemble ». Ces élections ont révélé que la marche vers la construction d'une nation burkinabè harmonieuse, sera un leurre aussi longtemps que prospèrera la vision selon laquelle les « *filis du terroir* » seront les seuls habilités à conduire les destinées des différentes communes. Cette conception arriérée du développement met le Burkina Faso sur un sentier incertain. Il est vraiment temps que les responsables politiques à la tête des différents partis politiques se mettent à l'œuvre à temps pour éviter de jouer aux médecins après la mort.
61. L'émergence des groupes d'auto-défense née de la défaillance de l'Etat à assurer un service public de sécurité peut générer une nouvelle variante de groupes d'auto-défense qui, au lieu de s'attaquer au banditisme et à la grande criminalité, peuvent avoir des ambitions de protéger une ethnie.



## 4. Conclusion

---

62. Notre étude qui est partie des violences électorales, visait à tester l'hypothèse de motifs extrémistes violents. Celle-ci a été infirmée, il n'y a pas de motifs souterrains d'extrémistes violents. En revanche, les conséquences de ces violences sont un terreau fertile à l'extrémisme violent.
63. La cartographie de ces violences indique que certaines localités concernées par ces violences sont situées dans des zones où la menace terroriste est réelle. Si rien n'est fait, c'est une aubaine pour l'hydre terroriste d'étendre ses tentacules.
64. La mobilisation des identités ethniques et religieuses pour expliquer des attitudes et des comportements ont davantage exacerbé les contentieux électoraux, ce qui expose des communautés entières.
65. Les crises nées du processus électoral sont loin d'être résolues. Bien au contraire, elles s'exacerberont si rien n'est fait pour y remédier.
66. Dans les mois à venir, il serait impératif de réfléchir au rapport que chaque burkinabè a avec la nation d'une part, à la confiance interpersonnelle centrée sur les identités ethniques et religieuses d'autre part.

Ouagadougou, le 17 septembre 2016